

À la recherche d'Anne-Marie

par Marie Rundquist

À la recherche d'Anne-Marie : l'histoire cachée de nos ancêtres acadiens

Première partie : le début des recherches

« Cette expérience est bouleversante : voilà une communauté [d'Acadiens] qui se construit littéralement à partir des quatre coins du monde, comme si tous ces génomes apparentés se précipitaient les uns vers les autres pour essayer de se reconstituer ! »
Marie A. Rundquist, mars 2006.

En octobre 2005, mes ancêtres maternels, à commencer par ma mère Nancy et ma grand-mère Assélia, ont pris une importance toute particulière pour moi : ce mois-là, j'ai reçu les résultats du test d'ADN mitochondrial (connu sous l'abréviation ADNmt) de la part du projet génographique mené par le National Geographic.

Au mois de juillet précédent, après avoir vu un documentaire fascinant sur les recherches du D^r Spencer Wells du *National Geographic* examinant nos liens communs avec nos origines ancestrales via le test de l'ADNmt ou du chromosome Y, je me suis connectée au site *www* du *National Geographic* pour commander ma trousse de test d'ADNmt. En tant que participante à l'étude, j'ai frotté avec vigueur l'intérieur de la joue avec des coton tiges à deux reprises, une fois le matin et une autre fois le soir, puis j'ai placé les deux coton tiges dans deux tubes à codes numériques. J'ai ensuite rempli un formulaire de consentement en spécifiant que j'étais de sexe féminin, j'ai placé les deux tubes qui contenaient maintenant les informations sur mon ADN dans une enveloppe matelassée et je les ai renvoyés anonymement au National Geographic, tout en me demandant ce que le *National Geographic* allait découvrir sur mes « origines ancestrales ».

Dans le cadre de ma participation au projet du *National Geographic*, j'ai appris que l'ADNmt se transmet par l'ascendance maternelle sans subir de changement d'une génération à l'autre. Imaginez votre ADNmt comme un témoin génétique, transmis par votre mère, qui l'a reçu elle-même de sa mère, cette dernière l'ayant elle-même reçu de sa mère, et ainsi de suite. L'ADNmt peut être utilisé non seulement pour retrouver notre ascendance génétique, mais aussi pour retrouver les tendances migratoires de nos ancêtres les plus éloignés. En fait, le projet génographique du *National Geographic* a retracé les migrations de nos ancêtres dans le monde entier et continue à s'enrichir de

nouvelles informations à mesure que de plus en plus d'individus sont testés à travers le programme.

D'après les recherches généalogiques approfondies menées par ma grand-mère, je sais que j'ai des ancêtres anglais et normands (à travers les Beville), suisses (à travers les Strobhar, ancêtres paternels de mon arrière grand-père), et j'étais bien sûr consciente de mes ancêtres français (à travers la lignée de mon arrière grand-mère, Assélia Gaschet de Lisle Strobhar). Les beaux noms français que découvre le lecteur dans l'histoire de la famille d'Assélia Strobhar, telle qu'elle est racontée dans *Pioneering in America with the Beville Family*, apparaissent d'abord de la maison de son enfance à la Nouvelle-Orléans, puis à la maison de son grand-père sur l'île de la Martinique et enfin, avec l'histoire de Joseph Gaschet de Lisle, à la demeure ancestrale des Gaschet à Bordeaux. L'histoire de la famille très britannique de mon père se retrouve facilement pendant 300 ans sur la côte atlantique du Maryland et débute par l'arrivée d'Alexander Brown d'Angleterre, originaire de Glasgow, à Jamestown, en Virginie, vers 1640.

Un point dont je n'étais pas consciente et que les résultats du test d'ADNmt réalisé par le *National Geographic* m'ont révélé : à partir de mes mutations génétiques spécifiques, (appelées aussi des « marqueurs », ces caractéristiques génétiques qui offrent aux généticiens une méthode précise afin de retrouver l'histoire migratoire d'un peuple), je pouvais être sûre que mes ancêtres maternels, dont j'avais hérité via ma propre mère, Nancy, étaient directement liés aux populations aborigènes qui s'étaient installées à l'origine en Amérique du Nord, en particulier les tribus qui avaient traversé le détroit de Béring en provenance de la Sibérie pour se rendre dans les régions arctiques et subarctiques d'Amérique du Nord. Leurs descendants comptent les Aléoutes, les Inuits et les populations amérindiennes d'Amérique du Nord.

Je vous laisse imaginer ma confusion. Je suis presque tombée à la renverse à la lecture des résultats de mon test d'ADNmt en ligne, tandis que je suivais le chemin de mes ancêtres, comme le montrait la carte, à travers les plaines d'Asie centrale, le long du détroit de Béring, dans les îles Aléoutiennes, dans les régions du cercle polaire en Alaska et vers l'est avant de pénétrer dans le nord du Canada. J'ai examiné les photographies des Tchouktche, des Inuits et des Aléoutes que j'ai trouvées en ligne. Ces individus minuscules, aux traits distinctement asiatiques ne ressemblaient pas du tout aux ancêtres maternelles de ma grand-mère (toutes des femmes d'origine française), et je dois dire qu'avec mon mètre quatre-vingts, je ne leur ressemblais pas du tout non plus. Je n'arrivais pas à m'imaginer arrivant dans un village aléoutien du nord de l'Alaska et être reconnue par un des habitants comme une parente perdue de vue depuis longtemps. Ce mystère restait insondable.

Après avoir partagé avec Ed, mon mari, et Paul, mon fils, mes « origines ancestrales » découvertes par le *National Geographic* et avoir expliqué que, d'après les résultats de mon test d'ADNmt, je descendais du même groupe que les Inuits et les Aléoutes et que mes ancêtres les plus anciens avaient suivi les troupeaux de Sibérie à travers le détroit de Béring vers l'Amérique du Nord, j'ai appelé mes parents, Frank et Nancy Pierce, et j'ai raconté à nouveau mon histoire. Ces révélations sur notre histoire ancestrale laissaient

mes parents tout aussi perplexes que moi, et ils ne pouvaient pas expliquer les résultats reçus du *National Geographic*. J'ai demandé à ma mère ce qu'elle savait de la ligne maternelle de ma grand-mère Assélia, dans la mesure où les seules informations dont je bénéficiais indiquaient qu'Assélia Gaschet de Lisle, la mère d'Assélia, venait d'une famille française bien connue. Ma mère n'a pas pu répondre tout de suite à mes questions. Cependant, elle s'est souvenue être en possession d'un dossier que lui avait confié ma grand-mère Assélia avant sa mort, susceptible de renfermer des indices utiles. Elle m'a promis de retrouver le dossier et, tout en me rappelant que j'étais celte, elle a raccroché.

Ainsi, sans aucune autre information à exploiter, mais décidée à ne pas laisser l'absence de faits concrets masquer des informations tout à fait valables, j'ai commencé ma recherche d'indices sur mes origines amérindiennes à l'aide de mon meilleur outil de chasse : mon ordinateur.

Deuxième partie : mes « cousins » de l'ADNmt

J'ai commencé mon odyssee là où elle avait démarré, sur le site *www* du projet génographique du *National Geographic*. J'ai tapé le code d'identification unique, attribué par le *National Geographic* dans le cadre de ma participation au projet ; je suis entrée dans le site et j'ai étudié mes résultats. J'ai passé mes mutations en revue : 16111T, 16192T, 16223T, 16290T, 16319A, 16362C, qui m'identifiaient comme membre de l'haplogroupe « A » déterminé par l'ADNmt. Le *National Geographic* vous permet de partager les résultats du test d'ADNmt avec d'autres personnes présentant les mêmes marqueurs. J'ai coché la case autorisant le *National Geographic* à transmettre mes résultats au site *www FamilyTreeDNA*. Quelques clics plus tard, mes résultats étaient devenus publics. Le monde allait savoir qui j'étais et quelles étaient mes origines !

À mon arrivée sur le site de *FamilyTreeDNA*, une fois l'accord donné à *FamilyTreeDNA* de partager les résultats de mon test avec d'autres, le système m'a invitée à saisir tous les renseignements que j'étais disposée à divulguer sur ma plus ancienne ancêtre féminine, son nom, par exemple, son lieu d'origine, son port de départ connu dans son pays d'origine et son port de destination connu aux États-Unis. En établissant cette base d'informations sur la ligne familiale, j'aidais ainsi l'organisation *FamilyTreeDNA* à offrir une assistance à d'autres individus qui partageaient les mêmes résultats de test d'ADN, afin de leur permettre de déterminer les noms et les lieux communs à leur propre histoire familiale et de contribuer peut-être à la découverte de liens familiaux auparavant inconnus.

Je n'avais pas lu en détail le livre d'Assélia intitulé *Pioneering in America with the Beville Family* (le simple fait de regarder les images ne compte pas). J'avais cependant quelques informations sur mon arrière-grand-mère Assélia Gaschet de Lisle Strobhar d'après les histoires de ma grand-mère et je les ai saisies. Lorsque le système m'a demandé le pays d'origine de mon arrière-grand-mère en me souvenant de

l'enthousiasme de ma grand-mère quant à ses propres origines françaises, j'ai tapé « France » et j'ai sauvegardé le peu d'informations saisies dans la base de données sur les résultats de test d'ADNmt de *FamilyTreeDNA*.

Tandis que j'étudiais les informations fournies sur le site *FamilyTreeDNA* que j'en apprenais plus sur les caractéristiques génétiques de l'haplogroupe A et de la population amérindienne qui partageait ce groupe de mutations génétiques avec moi, je me sentais de plus en plus mal à l'aise avec mon propre lignage français, ainsi que celui d'Assélia Gaschet de L'Isle Strobhar, de ma grand-mère et de ma mère. Je ne comprenais absolument pas comment mes ancêtres maternels auraient pu ne pas venir de France ou tout au moins d'un autre pays européen ; je ne voyais pas comment l'une d'entre nous aurait pu posséder une origine amérindienne. Lorsque je m'étais inscrite au projet génographique du «*National Geographic*» et que j'avais envoyé mon chèque de 99 dollars pour l'évaluation de mon ADNmt afin de trouver mes « anciennes origines familiales », je m'attendais à ce que des résultats assez typiques m'identifient, par exemple, à d'autres individus de filiation française et anglaise, comme c'était le cas dans l'histoire connue de ma famille. Même si ma grand-mère était née à Biloxi, dans le Missouri, et avait grandi à la Nouvelle-Orléans, elle avait nié avec tant de vigueur tout lien cajun lorsque j'en avais mentionné la possibilité que je n'avais plus jamais soulevé la question. Je me demandais si j'étais la seule à être aussi déconcertée par les résultats de son test d'ADNmt, et j'ai décidé de creuser la question.

Le site de *FamilyTreeDNA* propose aussi un service de « jumelage », non pas pour vous aider à trouver le compagnon ou la compagne de vos rêves, mais pour vous regrouper avec d'autres individus dont l'ADN a été testé, afin de permettre à tous de partager et de découvrir des informations familiales communes. En tant que femme, je ne peux que tester mon ADNmt. Je ne peux pas découvrir, à travers le test de mon ADN, quoi que ce soit sur les origines génétiques anciennes de mon père, dans la mesure où je n'ai pas ou que je ne partage pas son ADN « Y ». (À ma demande, il a subi les tests et, en tant que descendant des hommes de Cro-Magnon, il n'a pas eu de surprises.) Cependant, un homme peut choisir d'en savoir plus sur le lignage génétique de son père et de sa mère et tester à la fois son « Y » et son ADNmt. Lorsque j'ai recherché des individus dont les résultats du test d'ADNmt correspondaient aux miens, je me suis rendue compte que, même s'ils sont rares, des hommes et des femmes présentent exactement la même chaîne de mutations que moi et souhaitent tout autant découvrir l'origine de leur famille.

J'ai commencé par consulter les informations biographiques affichées par plusieurs de mes « cousins d'ADNmt » en ligne, sur les sites de *FamilyTreeDNA*, de *Mitosearch.org* et d'autres bases de données de résultats de tests d'ADNmt connexes. À maintes reprises, j'ai trouvé des références au terme « Amérindien » et des histoires familiales qui indiquaient une origine canadienne. En dehors de l'hommage de ma grand-mère Assélia à la « grande famille Gosselin » de son grand-père originaire du Québec, qui figure à la page 7-44 de *Pioneering in America with the Beville Family*, je n'avais aucun autre indice quant à un lien canadien possible à partir de la ligne maternelle de ma grand-mère. En effet, il semblait que la ligne maternelle d'Assélia devait venir de France, dans la mesure où aucune des œuvres publiées indiquait le contraire.

J'ai commencé à rechercher des informations sur les peuples amérindiens au Canada, en essayant d'imaginer les liens entre les Canadiens et les amérindiens et moi, ou bien, les liens entre ces derniers et ma grand-mère, qui se considérait, elle, comme une personne « d'origine française ». Tandis que je consultais Internet, à la recherche d'informations sur la « première nation » du Canada, j'ai commencé à trouver des références au terme « métis » ou « métisse ». Je n'avais jamais entendu le terme auparavant. En rendant visite à quelques sites connexes du *www*, j'ai vite appris que le terme « métis » décrit un Canadien (ou un Nord-américain) d'origine à la fois française et indienne, et indique aussi une ligne descendante aborigène. L'histoire de l'ascendance indigène de plusieurs individus d'origine « métisse », a commencé au moins douze générations auparavant, lorsqu'un pionnier français s'est marié avec une Amérindienne (typique des mariages en Nouvelle-Écosse au début de l'implantation des Français).

Vu le peu d'indices susceptibles de m'aider à résoudre ma nouvelle ascendance amérindienne, avec ce que j'apprenais sur les métis au Canada et ce que je savais de mes lignes familiales françaises du côté de ma mère, j'ai ressorti ma copie de *Pioneering in America with the Beville Family* de mon placard à vaisselle, pour l'ouvrir à la page 7-44, là où commence l'histoire de ma grand-mère Assélia à la Nouvelle-Orléans.

Troisième partie : l'anticonformisme de certains pionniers dans les marécages de la Louisiane

À la page 7-44 de *Pioneering in America with the Beville Family*, l'auteur, Assélia S. Lichliter, nous parle de sa propre grand-mère, Anaïs de Gosselin, en déclarant « votre auteur n'a pas mené de recherches approfondies au Canada sur la grande famille Gosselin », mais elle précise que « Sa famille avait des plantations sur la *Red River* en Louisiane, là où son père s'était installé à son arrivée du Québec. »

Ce court paragraphe écrit par ma grand-mère sur Anaïs de Gosselin, accompagné d'une seule photographie, dont la légende offre comme unique description « femme de Charles Gaschet de Lisle, capitaine dans le corps du génie de l'armée des Confédérés », constituait les seuls indices dont je disposais lorsque j'ai décidé de découvrir mon ascendance maternelle. Suivant ce fil ténu, je me suis mise à la recherche des faits concernant cette ligne familiale secrète.

J'ai consulté Internet et j'ai découvert qu'en menant des recherches à l'aide de variantes du nom Anaïs (l'orthographe correcte) et du nom Gaschet, son nom de femme mariée, je pouvais trouver des preuves initiales de la relation de femme mariée d'Anaïs avec son mari Charles, sa pétition pour une pension militaire des Confédérés et des documents indiquant sa date de décès. J'ai aussi trouvé des informations intéressantes sur son père, Simon Gosselin (le nom correct, et non pas « de Gosselin »), qu'il était membre d'un *Police Jury* (autorité à la tête d'une « paroisse » en Louisiane) et que plusieurs transactions d'achats immobiliers résidentiels étaient enregistrées au nom de Simon Gosselin. Il était sans aucun doute un homme aisé dont les actions étaient bien documentées pour son époque. Cependant, je n'arrivais à trouver ni archive sur le

mariage de Simon à la mère d'Anaïs, ni même aucune trace de son nom. J'avais atteint ce que les généalogistes appellent une impasse.

L'impasse a commencé à se débloquent, petit à petit, lorsque ma mère, Nancy, a déniché le « dossier Gosselin » de ma grand-mère Assélia, une liasse de papiers qui retraçaient les recherches personnelles effectuées par ma grand-mère Assélia elle-même sur sa ligne maternelle. Tandis que ma mère me lisait au téléphone l'histoire familiale de ma grand-mère Assélia et, plus tard, lorsque j'ai étudié ses notes manuscrites, j'ai découvert sa généalogie secrète. L'ascendance d'Assélia était d'origine cajun, remontant sur plusieurs générations en Louisiane, et ses propres notes se terminent par la naissance d'Angélique David, son arrière arrière arrière-grand-mère, fille de Geneviève, dans le Maryland. Un frisson m'a parcouru l'échine. J'ai refermé le livre de ma grand-mère sur les Beville, en me rendant compte qu'avec cette nouvelle branche de notre famille, dissimulée jusque-là, les pionniers de notre famille s'étaient éloignés des conventions ! Le fait que je me sois plongée dans ce dossier, comportant des noms de famille que n'avait jamais mentionnés Assélia en rédigeant les histoires familiales venait épaissir un mystère que je me devais maintenant d'éclaircir.

Quatrième partie : un mariage de fait

J'ai plongé la main dans son « dossier Gosselin » et j'en ai retiré la photocopie d'un authentique contrat de mariage conclu en Louisiane. Je peux imaginer ma grand-mère Assélia penchée sur un tiroir à fichiers dans le palais de justice d'une paroisse, le dossier à la main, étudiant les clauses du contrat de mariage passé entre son arrière-grand-mère Harriet et Simon Gosselin, ses cheveux blonds se dressant tout droit sur sa nuque. Si l'on regarde la photographie d'Anaïs Gosselin Gaschet de Lisle, à la page 7-44 de *Pioneering in America with the Beville Family*, on remarque une femme d'un âge avancé, l'ombre d'un sourire sur un visage plutôt rebondi et attirant. En examinant alors de près la photographie d'Anaïs, on repère un pétitement malicieux dans ses yeux sombres. Je peux imaginer que le fait de grandir dans le foyer Gosselin vers les années 1850 a beaucoup contribué à ce pétitement.

Le contrat de mariage conclu entre les parents d'Anaïs, « M^{lle} Harriet Denell » et Simon Gosselin, « ce dix janvier de l'année de notre Seigneur, mille huit cent cinquante-trois » donne une idée de la vie assez exceptionnelle de la famille. Il semble que mes deux ancêtres étaient trop occupés à avoir des enfants pour trouver le temps de se marier. En fait, la cérémonie de mariage a été célébrée plus ou moins a posteriori, ne serait-ce que pour légitimer rétroactivement la naissance des huit enfants que les époux ont eu ensemble avant la date où ils ont décidé de se passer la corde au cou. L'Article six, à la page 2 d'un contrat qui insiste, dans le style des contrats pré-nuptiaux, sur l'absence absolue de responsabilité de chaque partie quant aux biens acquis et aux dettes contractées par l'autre partie avant le mariage, est très révélateur :

« Lesdits futurs mari et femme reconnaissent par la présente leurs enfants Samuel Gosselin né le 8 septembre 1838, Julius Gosselin né le 26 janvier 1840, Mary Anaïs Gosselin née le 21 mars 1842. Martial Gosselin né le 25 mars 1844, Alfred Gosselin né le

26 février 1846. Ann Eliska Gosselin née le 10 avril 1848, Magdeleine Ophélie Gosselin née le 5 avril 1850. Octavia Gosselin née le 11 octobre 1852, et souhaitent que lesdits enfants soient reconnus par le mariage ultérieur des parties susnommées, et qu'ils jouissent des mêmes droits et privilèges dont ils jouiraient s'ils étaient nés pendant le mariage des parties en question. »

« L'expérience » de Simon et d'Harriet Gosselin, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi, a été rendue obsolète par la société et le passage du temps, et au moment où leur première fille, Anaïs, la grand-mère de ma grand-mère était presque une adolescente, et où ses frères aînés approchaient l'âge de se marier, le pragmatisme et le bon sens ont prévalu, toutes les différences religieuses ou autres ont été mises de côté et le mariage, maintenant scellé par l'État de la Louisiane, n'a jamais été brisé.

À la cérémonie de ce mariage Gosselin tant attendu, la présence des personnes suivantes est enregistrée : M. John J. Mortee (le préposé aux mariages), « [illisible].E. Lavine », « P.C. Gosselin » et « P. Gosselin ». Tous les noms ci-dessus ont été enregistrés de la même écriture. Du fait des circonstances du mariage, l'un des témoins en particulier, « [illisible].E. Lavine » devait être vraiment soulagé, dans la mesure où il s'agissait vraisemblablement de Céleste E. Lavigne, la mère d'Harriet, qui avait attendu trente-sept ans, et la naissance de huit petits-enfants, avant d'assister au mariage de sa fille. Céleste allait mourir cinq ans plus tard, satisfaite de savoir que ses petits-enfants étaient vraiment légitimes aux yeux de Dieu, de Samuel B. Hall (le pasteur presbytérien sollicité pour célébrer la cérémonie) et de l'État de la Louisiane, et que tous auraient donc la possibilité de faire un « beau mariage ».

Cinquième partie : le tango de Tangipahoa

L'article intitulé *Lee's Landing* (ou *Lea's Landing*), *Tangipahoa Parish, Louisiana Submitted to the USGen www Archives by Robert Vernon, Nov., 2000* (Embarcadère de Lee [ou Embarcadère de Léa], Paroisse de Tangipahoa, Louisiane, soumis aux archives USGen *www* par Robert Vernon, nov. 2000) explique l'origine du nom de Lee's Landing. En ce qui me concerne, l'histoire sous-jacente s'est avérée plus fascinante, ce que l'on comprendra en lisant l'article (cité ci-dessous) :

« LEE'S LANDING »

À environ 10 kilomètres à l'est de Ponchatoula, sur la route 22, se trouvent une scierie et un magasin. Sur le côté sud de la route, un panneau indique Lee's Landing Road. Le long de cette route, à cinq kilomètres du magasin, un embarcadère sur la rivière Tangipahoa avait à l'origine reçu le nom de Lee's Landing. Aujourd'hui, la communauté de Lee's Landing est généralement définie comme la zone se trouvant dans un rayon de trois kilomètres à l'est de l'embarcadère d'origine. Le premier propriétaire terrien de cette région était Jean Baptiste Dinelle, qui s'est marié avec Mary Elizabeth Ouvre. Le couple était propriétaire de deux lopins de terre situés dans la paroisse de St. Tammany sur la rive est de la rivière Tangipahoa. Peu de temps après la mort de Lavigne, Mary Elizabeth Ouvre Dinelle Lavigne a vendu en 1838 la partie basse du terrain à Alexander

Léa, le bûcheron qui avait épousé Mary May. Dans la mesure où les troncs de Léa étaient regroupés à cet embarcadère avant d'être emportés à l'embouchure de la rivière Tangipahoa, l'endroit est devenu Léa's Landing. Rien ne permet de penser que l'embarcadère a été nommé en l'honneur du général Robert E. Lee.

Le panneau d'origine qui signale la localité indique « Lea Landing ». Le panneau actuel donne l'orthographe « Lee ». Le panneau suivant indiquera peut-être « Léa's Landing ».

Remarque : Mary Elizabeth Ouvre Dinelle m. Antoine Lavigne le 11 septembre 1819. Antoine est décédé le 13 nov. 1839. »

Le contrat de mariage passé entre Harriet Dinelle et son mari Simon Gosselin indique que Samuel Gosselin, leur premier enfant mâle est né le 8 septembre 1838. En général, les parents, et en particulier les mères, veulent toujours aider leurs enfants à bien démarrer dans la vie. M^{me} Lavigne ne faisait sans doute pas exception à la règle. La date de la vente est significative, je pense, dans la mesure où le produit de la vente du terrain de son premier mari en 1838 aurait représenté un cadeau particulièrement opportun de Mme Lavigne à sa fille tandis que cette dernière devenait mère. Ces fonds auraient pu améliorer les investissements et autres biens de Simon Gosselin, dont une scierie qui, d'après les notes manuscrites de ma grand-mère, était située « près de la rivière Tangipahoa ». La mention du nom de son second mari, Antoine, que Mary Elizabeth Ouvre Dinelle (alias Céleste Ouvre Dinelle) a épousé après la mort de Jean Baptiste Dinelle, explique la disposition des pierres tombales dans le cimetière de famille de Jean Baptiste Dinelle. Les noms de M. J.B. Dinelle et de la veuve Lavigne sont ensemble pour l'éternité, comme il se doit, dans le cimetière Collins, comme le documente la référence *Collins Cemetery, Tangipahoa Parish, LA Submitted to the USGen www Archives by Don Johnson, Jan. 2000 for Doris Hoover Johnston Typed by Dr. Belford Carver, January 8, 2000* (Cimetière de Collins, paroisse de Tangipahoa, Louisiane soumis aux archives USGen www par Don Johnson, janvier 2000 pour Doris Hoover Johnston tapé par M. Belford Carver, 8 janvier 2000), citée ci-dessous :

« Sur une pierre tombale Jean Baptiste Dinelle bienfaiteur du cimetière né entre 1770-1780, mort 10-1817 Land grand 1805 né au Canada

Mary Elizabeth Ouvre Dinelle Lavigne 1-12-1788 11-13-1858 née dans la paroisse St. James »

Sixième partie : c'est « Ouvre ! »

La complexité de ma généalogie maternelle n'a d'égale que celle de la généalogie du nom de famille de Mary Elizabeth (Céleste) Ouvre, dans la mesure où ce nom est lié à l'histoire des Cajuns en Louisiane. Le nom « Ouvre » ne constitue pas à lui seul un nom de famille légitime. C'est en fait une variante, inventée par son propriétaire, qui doit être

accompagnée du nom d'origine de son propriétaire, Huber, pour offrir un contexte identifiable dans la généalogie cajun.

Mary Elizabeth (Céleste) Ouvre, qui épouserait, en 1806 le propriétaire de plantation Jean Baptiste Dinelle, originaire du Québec, était née dans le monde allemand-belge-français-acadien (contentons-nous de l'appeler « cajun », n'est-ce pas ?) de la Louisiane, à la fin du XVIII^e siècle. Une de ces familles d'immigrants allemands, les Huber, avait beaucoup en commun avec les familles Hébert et David, qui étaient arrivées en Louisiane par bateau à la fin des années 1760, à la suite d'un exil de leur maison acadienne infligé par les Anglais et d'un passage provisoire de douze ans à Snow Hill, dans le Maryland. En fait, les Huber avaient tant d'affinités avec les David et les Hébert de la Louisiane en cette fin du XVIII^e siècle, que plusieurs mariages sont enregistrés entre les trois familles pendant cette époque, dont le mariage en 1787 de Henrique Houwer (Huber), fils d'Andre Ouvre (Huber) avec Angélique David, la fille née dans le Maryland des Acadiens exilés Etienne-Michael David et Geneviève Hébert, qui donnerait naissance un an plus tard, à Mary Elizabeth (Céleste) Ouvre (Huber) en 1788.

Jacob, le patriarche de la famille Huber, et sa femme Anne-Barbe Schauffine, sont partis d'Allemagne pour arriver en Louisiane vers 1732, selon les références citées sur le site [www](http://www.acadiansingray.com) de Stephen A. Cormier *Acadians in Gray* (www.acadiansingray.com c. 2000-2006). Dans les années 1770, du fait de l'intégration complète à la société franco-acadienne de Louisiane des fils et des petits-fils de Jacob Huber, dont André, le père d'Henrique, le nom enregistré de la famille Huber s'est transformé en une version plus « française », Ouvre, avec l'initiale H devenue muette. Dans les générations suivantes, d'autres versions du nom de famille Huber ont proliféré parmi les descendants Huber, dont Houwer, Oubre et le nom de famille presque authentiquement américain : Hoover. L'américanisation progressive du nom Huber au fil de plusieurs générations de Huber en Louisiane vient alimenter le mystère (et les difficultés à retrouver les descendants) caractérisant l'une des plus grandes familles d'immigrés allemands de la Louisiane et donne toujours beaucoup de travail à Stephen A. Cormier et aux historiens de la famille Oubre - Ouvre -Hoover.

Septième partie : exilés

Avec l'acte de mariage crucial de Simon Gosselin et d'Harriet Dinelle, le « dossier Gosselin » de ma grand-mère renfermait aussi la propre généalogie manuscrite de son ascendance maternelle, avec des notes. À ce stade, nous DEVONS rendre hommage à Lorraine Gosselin Harrison. Avec d'autres membres de la famille Gosselin, elle a compilé tout le document visant à définir la descendance des Gosselin du Québec. Assélia n'a peut-être même jamais lu le dossier. Il lui a été envoyé par Lorraine, probablement après la fin de *Pioneering*.

Sans le savoir, ma grand-mère Assélia, en préparant le « dossier Gosselin », m'a ouvert la voie pour que, plus de dix ans après sa mort, je puisse commencer mes propres recherches sur ma ligne maternelle. Les recherches de ma grand-mère Assélia se terminent, comme ses notes manuscrites, dans le Maryland, avec la naissance

d'Angélique David dans cet État en 1765, ses parents étant, d'après les notes de ma grand-mère, Geneviève Hébert et Michel David. Ayant moi-même vécu dans le Maryland toute ma vie, j'étais particulièrement intéressée par leur installation dans mon État mais, après les noms de Geneviève et Michel, le papier était resté vierge, et je n'ai plus vu de notes de ma grand-mère Assélia susceptibles d'expliquer pourquoi ou comment ces deux individus d'ascendance bien évidemment française, d'après les noms de famille de leurs descendants, s'étaient retrouvés au Maryland. Au moment de mes premières recherches sur ma ligne maternelle, j'en savais très peu sur les Acadiens et encore moins sur leur histoire. Cependant, ma grand-mère Assélia, malgré l'imprécision de ses notes, m'a donné le secret de notre ascendance acadienne, le pivot entre notre passé acadien et nos vies actuelles aux États-Unis, le nom de Geneviève Hébert, la fille des Acadiens Marguerite Gautrot et Michel Hébert de Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse.

Mes recherches sur le mariage et les enfants de Michel David et de Geneviève Hébert ont dévoilé une chronique d'exil forcé, de pertes, de désespoir, à la fois tristes, terribles, tragiques et inattendues. Il ne s'agissait plus de vérifier les noms de famille sur les recensements et actes de naissance foisonnant en Louisiane : les noms de famille de nos ancêtres apparaissaient maintenant sur de longues listes, sur les manifestes de passagers de vaisseaux. Chargés des quelques maigres possessions qu'on leur permettait d'emporter avec eux, nos lointains ancêtres acadiens, mères et pères, tantes, oncles, neveux, nièces et leurs nombreux enfants se sont entassés sur ces navires, en route pour des destinations vers le sud et de l'autre côté de l'Atlantique, après que les Anglais les eurent brutalement chassés de leur domicile acadien en 1755. Geneviève Hébert et son mari, Étienne-Michel David, leurs enfants, leurs parents et leurs amis qui ont été exilés de leur maison en Acadie vers un refuge temporaire à Snow Hill, dans le Maryland, ont survécu au voyage (référence, *Arrival of the Acadians in Maryland* [Arrivée au Maryland] par Robert Dafford, www.acadian-home.org/acadiansmaryland.html) et ont été considérés, de ce fait, comme chanceux. D'autres ont été exilés vers la France, et sont souvent morts en route. Michel Hébert, le père acadien de Geneviève Hébert, par exemple, s'était remarié après la mort de sa femme, Marguerite Gautrot. Avec sa seconde famille, il a été exilé vers la France et il est mort en mer. J'ai trouvé des histoires de jeunes enfants exilés, des tout-petits qui, séparés de leurs parents morts en mer pendant la traversée d'Acadie en France, arrivaient main dans la main dans des hôpitaux français après avoir débarqué de leur bateau, pour mourir dans un lit d'hôpital quelques semaines plus tard. Des comptes rendus publiés à la première personne de cette période de notre histoire peuvent être lus, mais comment ont-ils pu être vécus ? Imaginez vos ancêtres acadiens, des gens dotés du sens de la famille, de la plus haute intégrité, qui ne souhaitaient rien d'autre que des vies productives comme agriculteurs ou commerçants, arrachés par les Anglais à leur terre, à leur bétail et à leur commerce, produits de leur dur travail, leurs petits enfants à la main, entassés à bord de bateaux, exilés à tout jamais de leur foyer. Le traumatisme et la dévastation subis par les familles acadiennes pendant l'exil imposé par les Anglais et décrits par les intéressés eux-mêmes, ne peuvent être comparés qu'aux souffrances des juifs allemands qui ont survécu à l'holocauste nazi.

Débarqués à Snow Hill, une petite ville de la côte est du Maryland (l'État libre), Geneviève et son mari Michel David, leur famille et leurs voisins, allaient devoir

imaginer leur avenir. Toutes leurs possessions perdues, dépouillés de leurs terres, de leur bétail et de leurs maisons par des canailles anglaises damnées par l'Histoire, les exilés acadiens ont commencé par remercier Dieu d'avoir épargné leur vie et celle de leurs enfants. Geneviève, qui avait déjà perdu sa mère, n'allait jamais revoir son père, Michel Hébert, qui était mort en mer. Cependant, le temps pressait et le couple ne pouvait pas se permettre de passer trop de temps en deuil : Michel et Geneviève avaient de nombreuses bouches à nourrir et beaucoup d'autres à naître. Michel et Geneviève allaient reconstruire leurs vies et, dix ans plus tard, après la naissance de leur fille Angélique, ils allaient, avec d'autres exilés acadiens, s'embarquer volontairement à bord d'un autre navire, pour quitter la côte est du Maryland et arriver à leur destination finale, un territoire français accueillant tout au sud de la Louisiane.

Huitième partie : reprendre le fil

Geneviève Hébert a transporté mon ADNmt de l'Acadie aux États-Unis, sans la moindre modification. Son ADNmt était le même ADNmt porté par ses ancêtres maternels avant elle, à une période antérieure, lorsque nous « défrichions avec nos ancêtres acadiens » pour reprendre l'expression de ma grand-mère Assélia. Ma recherche d'Anne-Marie et de mon ascendance aborigène a été presque contrecarrée par une autre Geneviève Hébert, qui menaçait de dérouler le fil délicat que je rembobinais avec tant de soin depuis les États-Unis jusqu'à notre histoire acadienne en Nouvelle-Ecosse. Geneviève S. Hébert (alias Geneviève Salomé Hébert) apparaît de nombreuses fois dans les registres acadiens, comme vous vous en rendrez compte si vous suivez mes traces vous-même. Sa lignée est trompeuse par sa similarité avec celle de notre Geneviève Hébert. Même si je suis certaine que Geneviève Salomé Hébert vient d'une famille respectable, elle n'appartient pas à notre arbre généalogique. Ne suivez pas sa trace, ses lignes ne sont pas les nôtres !

Mon estomac se noue bien avant que mon cerveau ne perçoive une anomalie. Lorsque mon estomac a analysé la ligne que j'avais suivie à partir de Geneviève Salomé Hébert jusqu'à un ancêtre aborigène maternel qui avait épousé un pionnier français, il a indiqué être soupçonneux de ces informations, peu crédibles et de mauvaise qualité, tout ce que l'on souhaite entendre de la part de son ventre. En fait, mes tripes ne m'ont pas laissée me reposer sur mes lauriers. Après environ quinze jours de tourments infligés par mon estomac à ce sujet, je me suis réveillée un beau matin, je me suis assise à mon ordinateur et j'ai recommencé mes recherches, en utilisant cette fois des techniques de recherches complexes qui ont donné beaucoup de travail à ma CPU, ont endolori mes doigts sur le clavier et ont fait pleurer mes yeux face à l'écran. En naviguant fiévreusement d'une requête à l'autre sur mon clavier, j'ai examiné quantités de résultats, affiné mes recherches jusqu'à ce que je trouve la pierre précieuse : l'acte de mariage de Geneviève Hébert et de David Michel liant sans ambiguïté la bonne Geneviève Hébert à ma ligne ancestrale maternelle acadienne. Mes tripes m'ont indiqué que je pouvais maintenant reprendre le fil et poursuivre mon odyssée vers mon passé ancestral. Je suis sûre qu'en étudiant les mêmes documents que ceux que j'ai trouvés, vous éprouverez le même sentiment d'intense satisfaction :

« Geneviève Hébert, fille de Marguerite Gautrot, m. Michel David 20/01/1744 »

Référence : <http://www.acadian-cajun.com/gaudet.htm>

Après avoir vérifié plusieurs fois mes données, j'ai trouvé plusieurs mentions du même acte de mariage sur un site *www* de généalogie acadienne, <http://www.acadian-cajun.com> et j'ai fini par trouver une référence au mariage de la manière dont il était documenté dans les registres de l'église de Grand-Pré de cette époque. Bien sûr, une fois que vous parvenez à résoudre un problème, vous pouvez facilement résoudre le même problème à nouveau. L'astuce consiste à trouver la bonne réponse la première fois !

Neuvième partie : le mythe Hébert et le rôle des métis en Acadie

À partir de Geneviève Hébert, j'ai suivi ma piste d'ADNmt jusqu'à sa mère, Marguerite Gautrot, fille de Françoise Rimbault. Après consultation des registres familiaux affichés sur le site *www* www.acadiancajun.com, j'ai découvert que Marguerite avait épousé Michel Hébert, fils de Michel Hébert (le premier) et d'Elizabeth Pellerin à Grand-Pré en 1726. Le nom Hébert est légendaire au début de l'histoire acadienne, en commençant par l'arrivée d'Étienne et d'Antoine Hébert en Acadie, dans les années 1640, de leur pays d'origine, quel qu'il soit (la France ?). En fait, l'absence d'informations sur les origines des frères Hébert est aussi légendaire que les deux frères eux-mêmes. Il est étonnant de constater que les frères Hébert d'origine, Antoine et Étienne, qui étaient le point de départ de tant de lignes familiales illustres et pittoresques qui lient entre elles des familles acadiennes-cajuns à travers les États-Unis et le Canada, ne possédaient pas de généalogie. Telle était la nature du Nouveau Monde, pour beaucoup un nouveau départ dans la vie et, pour les frères Hébert, peut-être aussi une nouvelle identité. Geneviève Hébert a hérité son identité ambiguë de son père, Michel, descendant d'Étienne, qui a encore plus compliqué sa ligne familiale, déjà complexe du fait de sa mère. Son héritage ancestral ressemblait à celui d'autres Acadiens, la majorité d'entre eux étant des métis, un peuple autosuffisant, s'exprimant clairement, talentueux et issu du mariage des pionniers européens récemment arrivés et des *Mig'mawag* (Micmacs).

Dès les premiers jours de l'histoire acadienne, les métis, avec leurs violons endiablés et leurs traditions et coutumes autochtones, étaient le cœur et l'âme de la société acadienne. Leur labeur et leur ingéniosité ont permis à la région de prospérer et les Anglais se sont mis à convoiter leurs terres, à tel point qu'ils ont fini par leur déclarer la guerre et la gagner, forçant Geneviève Hébert, son mari et ses enfants, leurs voisins, leur famille et leurs amis à quitter l'Acadie pour s'exiler. Les grands-parents maternels de Geneviève Hébert, Charles Gautrot et Françoise Rimbault, mariés en 1685 à Grand-Pré (voir le site *www* <http://genealogy.leblancnet.us/2483.htm>), étaient un couple métis typique, chacun des partenaires ayant un père français/européen. La mère de Françoise Rimbault et la grand-mère de Charles Gautrot étaient toutes deux amérindiennes.

(Remarque : le résultat d'un test génétique U6a a été découvert pour un participant qui indique être un descendant d'Edmee LeJeune. 08/12/2006).

Cependant, comme les parents et les grands-parents de Geneviève Hébert l'ont découvert, pour un pionnier français/européen du Nouveau Monde, la voie du succès se partageait avec les autochtones, les Micmacs, dans les domaines du commerce, de l'économie et de l'agriculture. En réalité, les relations entre les familles qui sont nées des mariages contractés à un rythme surprenant entre les Européens/Français et les autochtones Micmacs sont devenues si fortes que la frontière entre la partie française et la partie Micmac des familles a fini par s'estomper, et bon nombre d'enfants de ces mariages mixtes métis ont fini par ne plus prêter attention aux registres et recensement et à se plonger complètement dans le mode de vie de leurs cousins Micmacs.

Sur le plan spirituel, les Acadiens étaient étroitement liés à l'Église catholique. D'après mes impressions, très récentes et loin d'être scientifiques, de l'histoire acadienne, je pense que l'Église catholique a joué un grand rôle dans le renforcement et la catholicisation de cette société acadienne en pleine formation, garantissant que tous les nouveaux bébés acadiens étaient baptisés dans l'Église, y compris ceux nés de mariages entre autochtones, ainsi que ceux issus de parents métis et français/européens. Si un couple souhaitait se marier, quelle que fût la généalogie des futurs époux, il me semble qu'un prêtre catholique ne devait pas trop se faire prier pour célébrer la cérémonie de mariage. Je suis sûre que si on lui avait posé la question, tout prêtre catholique dans la région à l'époque aurait pu déclarer avec beaucoup d'assurance que l'Acadie et ses environs ne comptaient aucun non catholique, étouffant tout besoin d'une enquête supplémentaire menée par des représentants extérieurs de l'Église.

Après avoir étudié les rapports des premiers recensements acadiens maintenant documentés sur divers sites *www* acadiens, principalement à la recherche de preuves concernant les données des recensements sur mes propres ancêtres, j'ai remarqué que, d'un recensement à l'autre, il existait une augmentation logarithmique du nombre d'enfants nés et du nombre de têtes de bétail achetées par les fermiers et les ouvriers agricoles qui composaient la population acadienne. L'économie et la population acadiennes étaient vraiment en pleine expansion. La fécondité relative des familles Rimbault, Gautrot, Hébert et David était particulièrement importante pour notre ascendance acadienne, avec mention spéciale décernée à ma propre arrière-arrière-arrière-grand-mère, Harriet Dinelle de Louisiane, si peu soucieuse de cérémonie qu'elle avait pris de l'avance, en donnant naissance à ses huit enfants avant un acte de mariage officiel. Dans chaque famille mentionnée, le nombre d'enfants et la durée de ce qui est considéré comme une période normale de procréation, dépassent toutes les normes acceptables pour une femme moderne. Tandis que je comptais le nombre d'enfants de mes ancêtres maternels et que je prenais en compte leur âge relatif, je me suis rendue compte que mes ancêtres maternels étaient vraiment des championnes de l'obstétrique. Si les dates et les âges indiqués sur les documents étaient corrects, mes ancêtres maternels accouchaient d'un bébé tous les deux ou trois ans, dès leur mariage à dix-huit ou vingt ans, et bien au-delà d'une fragile quarantaine, tout en restant actives dans ce domaine jusqu'à la fin de la quarantaine et peut-être au début de la cinquantaine. Le succès

reproductif de mes aïeules et la santé de leurs enfants m'ont beaucoup aidé à retrouver ma lignée maternelle sur douze générations, mes recherches s'arrêtant à Anne-Marie, dans la mesure où ses parents ne figuraient sur aucun registre officiel.

Dixième partie : Anne-Marie (?)

Le point d'interrogation à la suite du nom de mon ancêtre maternelle Anne-Marie n'est pas un accident de ponctuation, mais c'est un repère ou, selon l'interprétation de certains, une marque de stigmatisation. De toute façon, le point d'interrogation, tel qu'il apparaît après le nom d'Anne-Marie, indique qu'Anne-Marie, femme de René Rimbault d'origine française, n'avait pas de nom de famille (référence : <http://www.levueillee.net/ancestry/d737.htm>). Sans nom de famille, Anne-Marie n'avait pas d'héritage français/européen à elle à revendiquer pour ses descendants. Au milieu des années 1650, Anne-Marie a épousé son second mari, René Rimbault, après que la mort de son premier mari, un autre pionnier français, l'a laissée seule pour élever son bébé, Phillippe Pinet. Pendant son second mariage à René, Anne-Marie a une fois de plus adopté le nom de famille de son mari, ajoutant le nom de René à son propre nom, cachant son manque de généalogie documentée derrière le nom « Rimbault ».

Anne-Marie est appelée « métisse » par les chercheurs autant de fois qu'elle est aussi appelée « Micmac ». Immédiatement, Anne-Marie est reléguée dans l'obscurité relative de la mention « INCONNUE », puis elle est aussi considérée comme « aborigène ». Sur le site *www* acadien bien connu <http://www.acadian-home.org/frames.html>, la propriétaire du site Lucie LeBlanc Consentino a récemment promu Anne-Marie au statut de : « Origine inconnue – probablement ou peut-être autochtone (mises à jour en cour) », en signalant son mariage à René Rimbault.

Pour les descendants d'Anne-Marie, vivant maintenant dans la région maritime de la Nouvelle-Écosse et aux États-Unis, son statut documenté de manière incohérente s'avère trompeur et frustrant. D'après tous les comptes-rendus, Anne-Marie est aborigène, une vraie « indigène » de la région qui, comme d'autres femmes Micmacs, avait épousé un pionnier français/européen, récemment arrivé à Port Royal, célibataire et sans femme française dans son sillage.

Je reste persuadée de l'ascendance « Première nation » d'Anne-Marie et j'encourage d'autres à adopter les mêmes sentiments. Mon voyage a commencé lorsque j'ai reçu mon résultat de test d'ADNmt « Haplogroupe A, amérindien » et s'est poursuivi tandis que je remontais dans le temps, étudiant chaque génération consécutive, jusqu'à ce que j'aie retrouvé la piste de mon ADNmt auprès de mon premier ancêtre maternel qui est, sans aucun doute, Anne-Marie. Les douze générations que j'ai étudiées dans ma quête d'Anne-Marie étaient des passerelles uniques, des jumelles dans la vie de mes ancêtres maternels. D'autres descendants d'Anne-Marie enquêtent aussi sur ces passerelles, explorent leur propre histoire familiale, entremêlées avec la mienne mais cependant bien distinctes. Je sais que mes ancêtres, récemment découverts, viennent juste de révéler leurs histoires et que je devrai leur rendre visite de nouveau afin d'en savoir plus. L'histoire amérindienne d'Anne-Marie n'est qu'une des histoires secrètes (jusqu'à maintenant) de

nos ancêtres acadiens. Cependant, pour vraiment « trouver » Anne-Marie, je dois étudier mes nouvelles racines familiales, en apprendre plus sur l'histoire de l'Acadie et de la Louisiane, et découvrir les rôles d'Anne-Marie et d'autres Amérindiens de son époque dans la création du Nouveau Monde.

Ligne ancestrale maternelle de Marie Assélia Rundquist

Remarques : actes de mariage détaillés utilisés dans la recherche d'Anne-Marie

Première génération : Marie Assélia Rundquist, fille de Nancy Beville Pierce a épousé Edward Nowicki, le 19 janvier 1997, à Rockville, Maryland.

Deuxième génération : Nancy Bevill Poore, fille d'Assélia Strobhar Lichliter, a épousé Frank H. Pierce III, le 21 décembre 1952, à Washington, D.C.

Troisième génération : Assélia Strobhar, fille de Marie Assélia Gashet de Lisle, a épousé Emery Bruce Poore, 1932, à Detroit, Michigan.

Quatrième génération : Marie Assélia Gaschet de Lisle, fille de Marie Anaïs Gosselin, a épousé Cecil Strobhar, en 1906, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Cinquième génération : Marie Anaïs Gosselin, fille de Harriet Dinelle, a épousé Charles Gaschet de Lisle, vers 1867, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Sixième génération : Harriet Dinelle, fille de Céleste Mary Elizabeth Ouvre (alias Oubre, Hoover) a épousé Simon Gosselin le 10 janvier 1853, selon les archives de St. Tammany, dossier 2.

Septième génération : (Céleste) Mary Elizabeth Ouvre (alias Oubre, Hoover), fille de Angélique David, a épousé Jean Baptiste Ginel-Dinelle, le 22 juillet 1806 à l'église St James, paroisse de St James, Louisiane.

(Céleste) Mary Elizabeth Ouvre Dinelle a épousé Antoine Lavigne, le 11 septembre 1819.

Huitième génération : Angélique David, fille de Geneviève Hébert, a épousé Henri François Houwer (Ouvre), le 24 septembre 1787, dans la paroisse de St James, Louisiane.

Neuvième génération : Geneviève Hébert, fille de Marguerite Gautrot, a épousé Michel David, 20/01/1744, Grand-Pré, Nouvelle-Écosse. Source : archives paroissiales pour Grand-Pré.

Dixième génération : Marguerite Gautrot, fille de Françoise Rimbaux, a épousé Michel Hébert, le 8 mai 1726, à Grand-Pré, Nouvelle-Écosse. Source : Dictionnaire

généalogique des familles acadiennes par Stephen A. White, publié en 1999, page 696 #5i

Onzième génération : Françoise Rimbault (Rimbeaux, Rimbaut, Raimbault), fille de Anne-Marie, a épousé Charles Gautreaux (Gautrot) en 1685, à Grand-Pré, Nouvelle-Écosse.

Douzième génération : Anne-Marie, fille de (INDIENNE INCONNUE) a épousé René Rimbault, 1653, à Port Royal, en Nouvelle-Écosse.

Enfin, elle était là, mon ancêtre Anne-Marie, une « Indienne inconnue » et la raison unique pour laquelle j'avais été si surprise par les résultats de mon test ADNmt.

© Droits d'auteurs appartenant conjointement à Frank H. Pierce, III, et à Marie Rundquist -2006

Envoyer tout courriel à l'auteur : [Marie Rundquist](#)